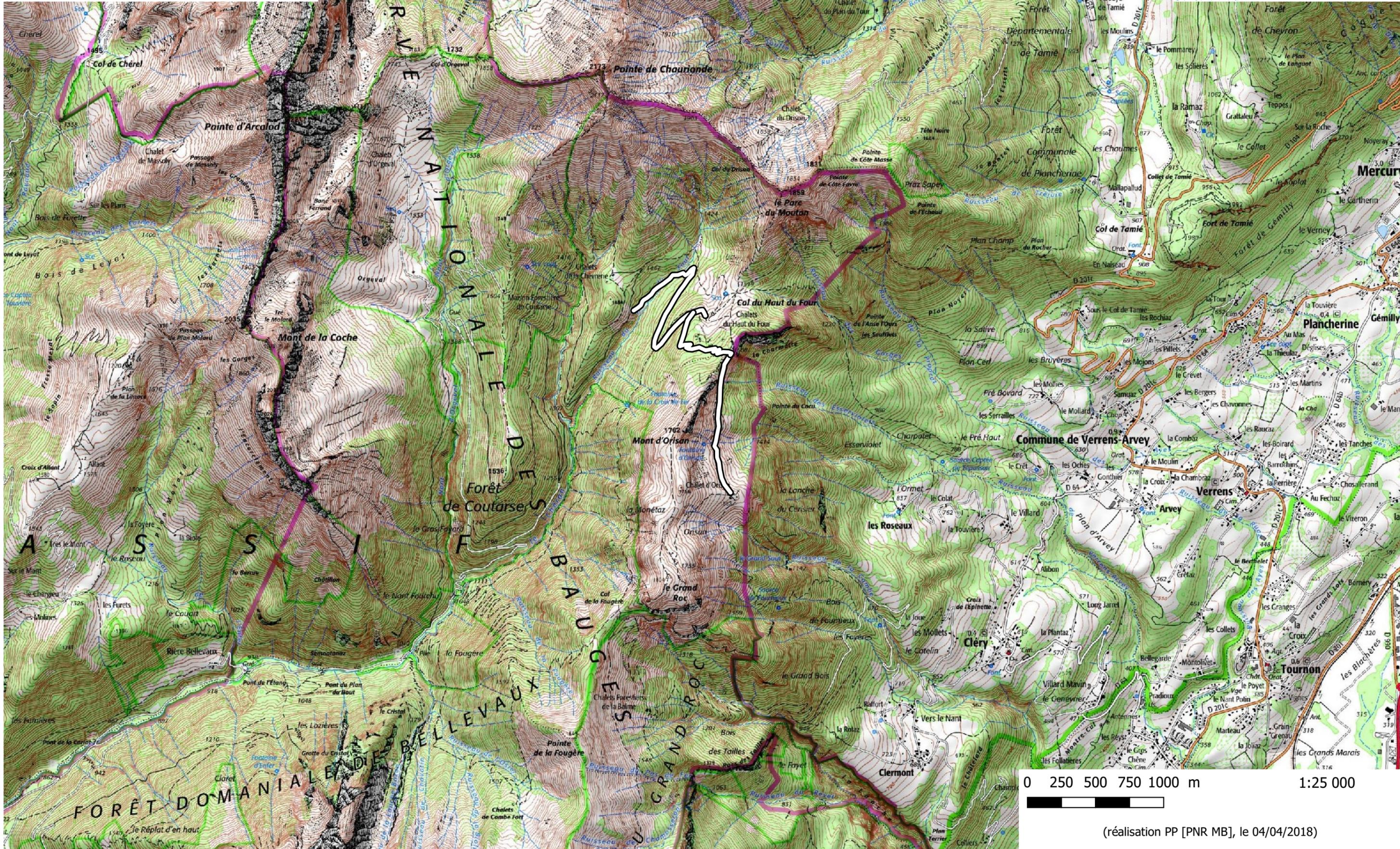


Desserte forestière et pastorale du Haut du Four et d'Orisan Linéaire envisagé (tracé blanc)



(réalisation PP [PNR MB], le 04/04/2018)

Projet de desserte du Haut du Four et d'Orisan

Linéaire envisagé (tracé blanc), vue depuis le nord



Frontenex
Saint-Vit
Cléry
Les Roseaux
Clermont
RESEAU

Projet de desserte du Haut du Four et d'Orisan

Linéaire envisagé (tracé blanc), vue depuis l'ouest



La Ramaz

Revs

Plancherine

Verrens-Arvey

Tournon

Les Roseaux



Projet de desserte du Haut du Four et d'Orisan

Linéaire envisagé (tracé blanc), vue depuis l'est



Google Earth

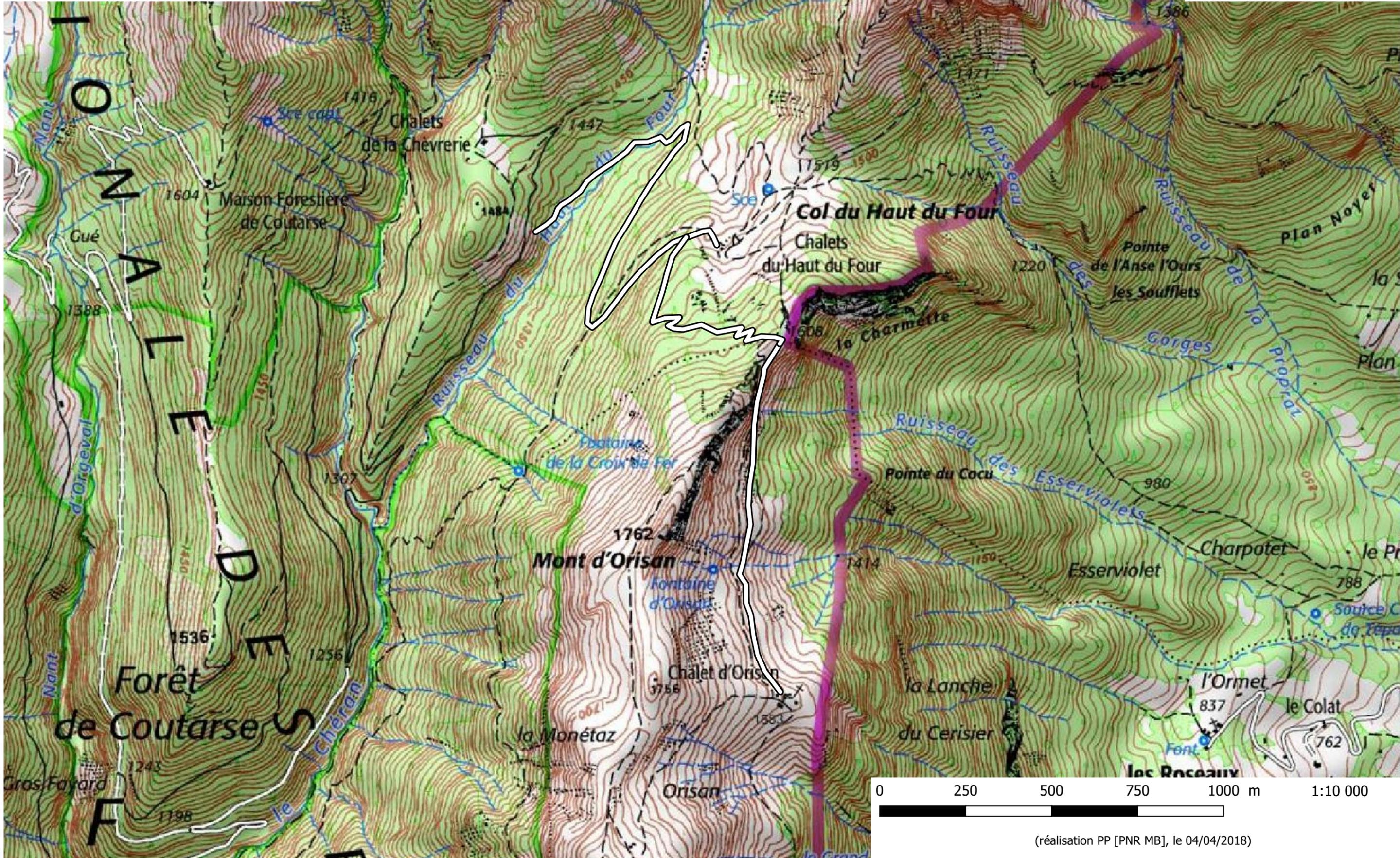
Image Landsat / Copernicus
© 2018 Google



700 m

Desserte forestière et pastorale
du Haut du Four et d'Orisan

Linéaire envisagé (tracé blanc)



Desserte forestière et pastorale
du Haut du Four et d'Orisan

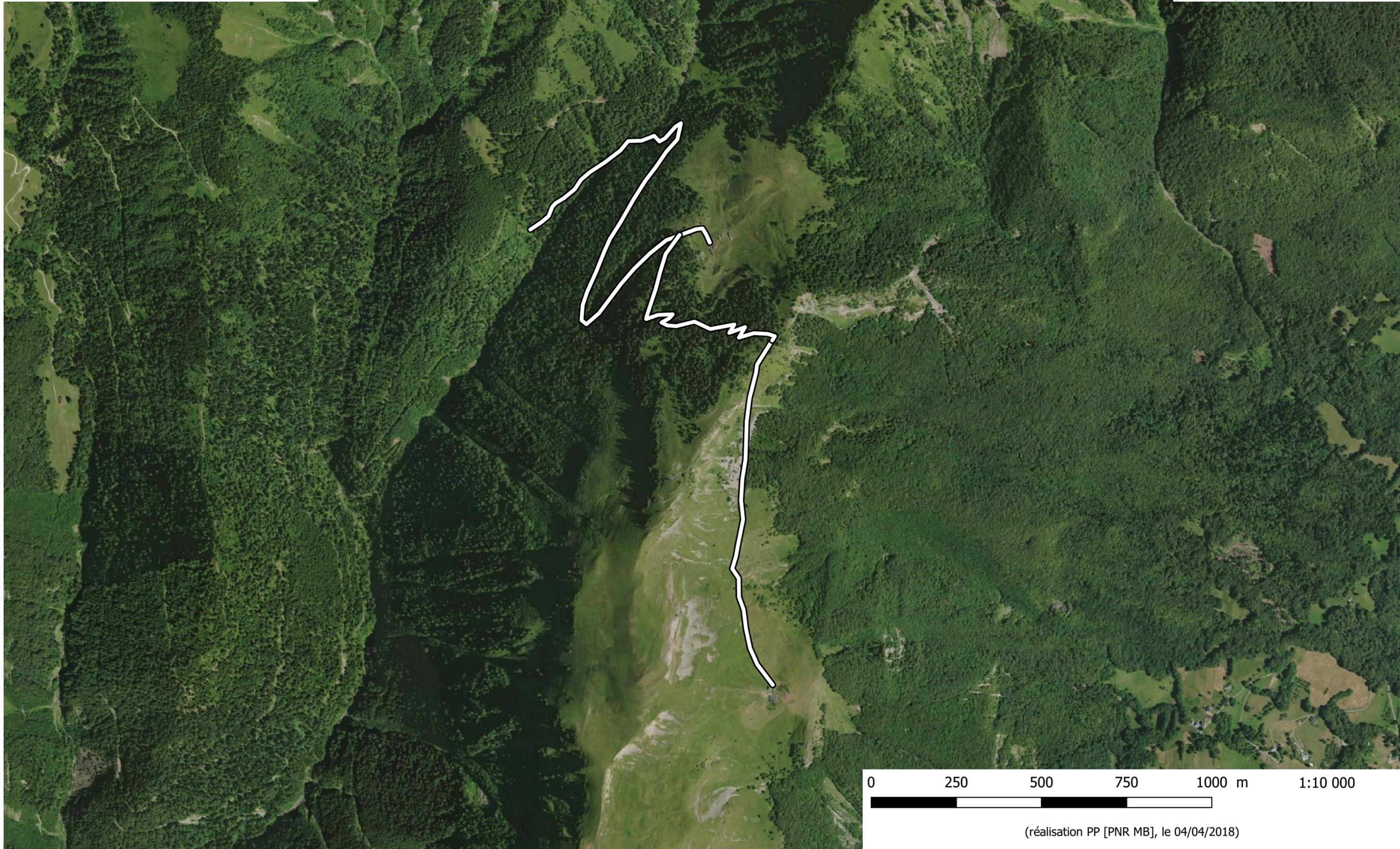
Linéaire envisagé (tracé blanc)



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



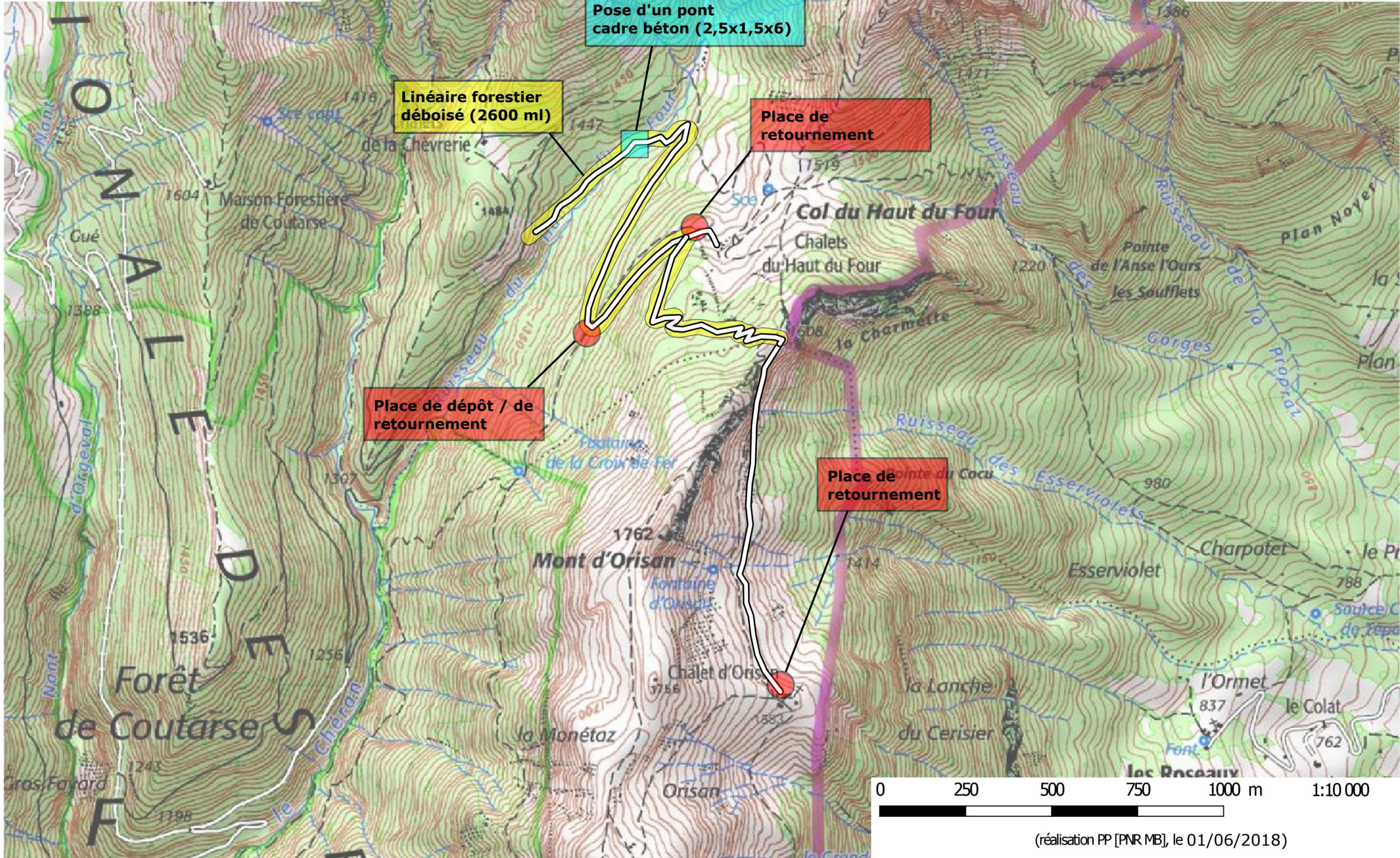
Massif des Bauges
Géoparc
mondial
UNESCO



(réalisation PP [PNR MB], le 04/04/2018)

Desserte forestière et pastorale du Haut du Four et d'Orisan

Travaux envisagés



Desserte forestière et pastorale du Haut du Four et d'Orisan

Linéaire envisagé



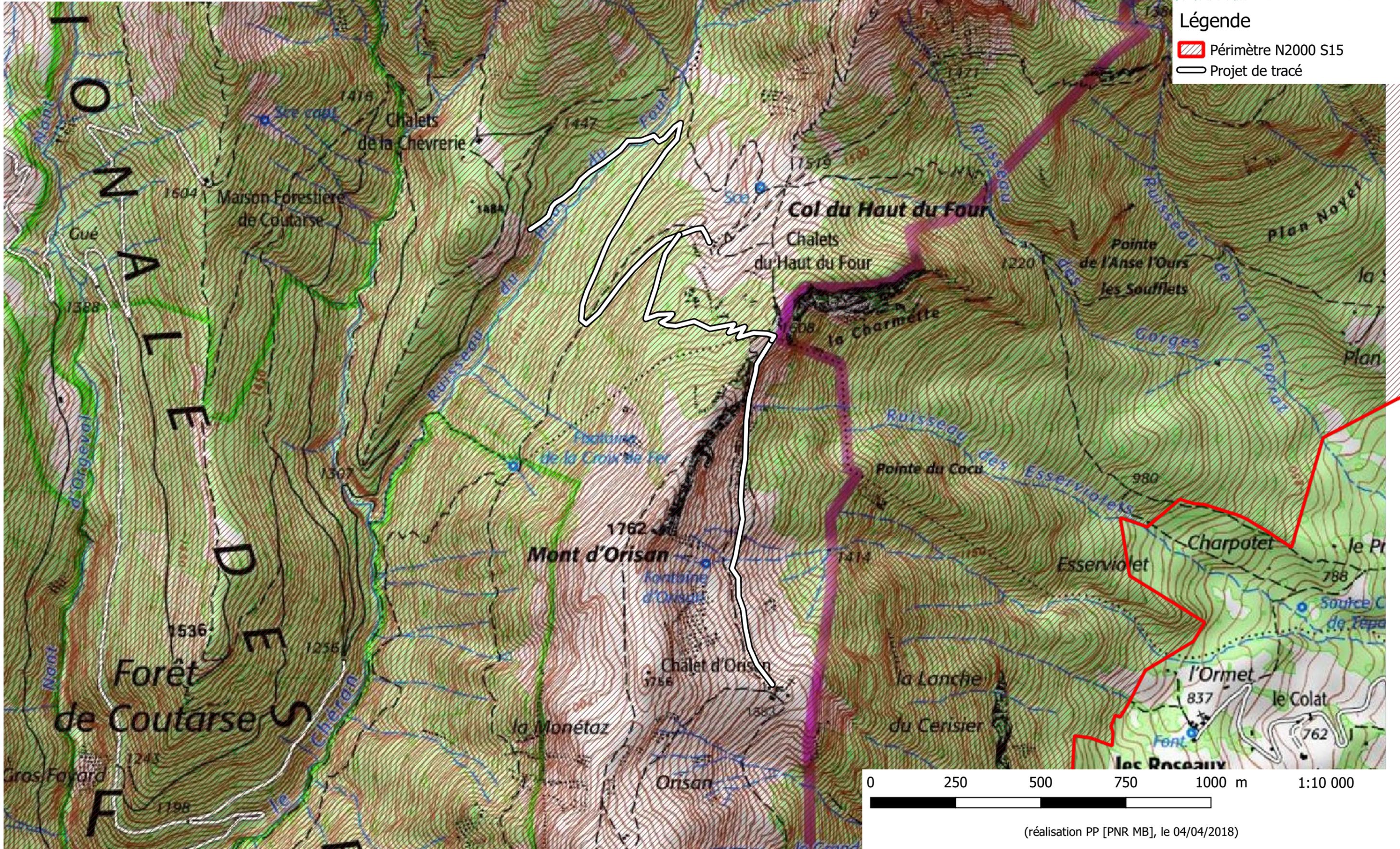
Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Massif des Bauges
Géoparc
mondial
UNESCO

Légende

- Périmètre N2000 S15
- Projet de tracé



	<h1>Note</h1>	
	Sujet :	Projet de desserte du Haut du Four et d'Orisan
	Date de la note :	Le 24/04/2018
	Auteur de la note :	Pierre PACCARD (PNR MB)

Destinataires : DREAL Auvergne Rhône-Alpes | Service CIDDAE / AE

Objet de la note : Présentation du projet de desserte sylvo-pastorale du Haut du Four et d'Orisan (communes de Cléry et de Verrens-Arvey).

1. Le contexte

1.1. Les alpages du Haut du Four et d'Orisan

Les alpages du Haut du Four et d'Orisan se situent dans le massif des Bauges, dans le périmètre du PNR du Massif des Bauges, au cœur de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges. Ils sont accessibles par le fond du vallon de Bellevaux, sur les communes de Verrens-Arvey et de Cléry et sont inclus dans le périmètre du site Natura 2000 « Hautes Bauges ».

Ces alpages (surface d'environ 250 ha) sont actuellement exploités par le Groupement Pastoral d'Orisan. Le cheptel est constitué de génisses ainsi que de brebis lait et viande.

En l'absence de desserte, le maintien d'une exploitation laitière de ces alpages est difficile :

- pas de possibilité de descendre le lait (la transformation du lait se fait exclusivement en alpage),
- le matériel agricole et de transformation du lait est monté / descendu par hélicoptère,
- les fromages sont descendus à pied ou par hélicoptère.

Sans accès, l'exercice du métier (surveillance quotidienne du troupeau) et la vie de famille des alpagistes sont compliqués. En témoigne un « turn over » important des alpagistes sur ce secteur, compliquant la gestion de cet espace, voire remettant en question la pérennité de la vocation laitière de ces alpages qui est bénéfique à la multifonctionnalité de cet espace (biodiversité, paysage...).

1.2. Les forêts du Haut du Four

Le secteur du Haut du Four est également un secteur forestier. On note la proximité de la forêt domaniale de Bellevaux, de la forêt départementale de Coutarse, ainsi que de forêts privées. Parmi celles-ci, la forêt privée de M. LASLAZ (environ 60 ha), productive et dotée d'un Plan Simple de Gestion, présente un déficit de gestion et d'exploitation forestières du fait d'une desserte quasi inexistante.

2. Objectif du projet de desserte

Compte tenu de ce contexte, le PNR du Massif des Bauges et les autres parties engagées défendent un projet de desserte du secteur, **multifonctionnelle** (sylvopastorale), pérenne et sure, intégré et concerté, qui permette de gérer et d'exploiter convenablement :

- les alpages du Haut du Four et d'Orisan (montée/descente adaptées pour maintenir son usage laitier, transport du lait/fromage, matériel agricole...),
- les forêts du secteur par une desserte adaptée aux techniques modernes d'exploitation et de débardage des produits de la forêt.

3. Le projet de desserte

Le projet de desserte des forêts et des alpages du Haut du Four et d'Orisan est un projet « historique » datant de plusieurs années. Faute d'un accord entre les propriétaires privés concernés par le tracé, ce projet n'a jamais été réalisé.

En fin d'année 2017, des suites d'une animation du dossier proposé par le PNR du Massif des Bauges, un tracé a été validé par tous les propriétaires privés concernés (profil d'une route sylvopastorale empierrée, 12% de pente en long en moyenne, voir carte en annexe 1) :

- départ depuis la route de la Chèvrerie (propriété de MM. HORTEUR), en profitant d'une zone de replat, en aval du dernier lacet menant au chalet de la Chèvrerie (à l'aplomb du point côté 1484 m),

- puis franchissement du Chéran (200 m en aval du sentier pédestre menant aux chalets du Haut du Four),
- puis desserte de la propriété forestière et pastorale de M. LASLAZ jusqu'au chalets du Haut du Four (2 lacets envisagés),
- puis desserte de la propriété forestière et pastorale de MM. GIRARD jusqu'au Chalets d'Orisan, en passant par La Charmette, versant Est de la montagne d'Orisan.

Ce tracé permettrait :

- de desservir par tous temps les chalets du Haut du Four et d'Orisan (accès véhicules/matériel agricole et véhicules légers),
- de desservir les forêts du secteur (accès camion), en particulier la forêt privée de M. LASLAZ pour en permettre la gestion et l'exploitation,
- d'installer une salle de traite mobile en différents points des alpages du Haut du four et d'Orisan (perspective d'une exploitation en bovins laitiers).

4. Un projet d'intérêt général et de développement durable

Les éléments ci-dessous permettent d'argumenter du caractère d'intérêt général et de développement durable que revêt le projet de desserte du Haut du four et d'Orisan :

- L'amélioration de la desserte forestière et pastorale est l'un des objectifs prioritaires de la Charte du Parc. Au Plan de Parc, les forêts du Haut du four et d'Orisan sont reconnues comme « **prioritaires pour être mieux desservies** », tandis que les alpages du Haut du four et d'Orisan sont reconnus d' « **intérêt économique important** ».
- Les pouvoirs publics locaux (communes de Verrens-Arvey et de Cléry) sont favorables au projet.
- Le projet de desserte du Haut du four et d'Orisan est un projet en faveur du pastoralisme qui est un patrimoine matériel et immatériel (pratiques culturelles) à préserver et qui participe à la **préservation de la biodiversité agro-pastorale, à l'équilibre économique du massif et à l'attractivité du territoire.**
 - **Les milieux agropastoraux (habitats et espèces)**, notamment sur le secteur Orisan - Haut du four, **sont typiques de la gestion pastorale** (la gestion pastorale permet d'entretenir ces milieux). Reconnus d'Intérêt Communautaire au sein du site Natura 2000 « Hautes Bauges », leur préservation est une responsabilité à l'échelle européenne. En termes d'espèce, le groupe des Lépidoptères (Appolon, Damier de la Succise, Azuré du Serpolet), ou le Tétrás Lyre (inféodé à ce type d'habitat en mosaïque, garanti par la gestion pastorale), sont des exemples d'espèces emblématiques de ces milieux. A noter que le projet se trouve au cœur de la RNCFS, dont le plan de gestion reconnaît l'intérêt de la gestion pastorale pour le maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.
 - Le projet de desserte du Haut du four et d'Orisan est **un projet en faveur de l'identité, de l'économie pastorale et de filière** qui participe à l'équilibre économique du massif des Bauges. Sur le massif des Bauges, les alpages représentent un tiers des surfaces d'élevage, surfaces qui ont une place prépondérante dans les quasi 200 élevages concernés afin d'assurer l'autonomie fourragère des systèmes d'exploitation pour certains encadrés par des cahiers des charges AOP et IGP. La moitié des alpages sont aujourd'hui pâturées par les génisses de renouvellement soit pour la production laitière et fromagères. 7 producteurs fermiers (sur 12 au total) transforment en alpage la fameuse Tome des Bauges et pas moins d'une vingtaine d'éleveurs caprins et ovins fabriquent des fromages de chèvres. La pérennité des surfaces pastorales que représentent les alpages du Haut du Four et d'Orisan est ainsi un enjeu d'importance pour l'économie agricole du territoire et les filières associées. La desserte envisagée permettrait par ailleurs d'entretenir le bâti existant (chalets d'alpage) qui revêt aussi une valeur patrimoniale. A noter que la gestion pastorale pratiquée sur ce secteur vise à maintenir les équilibres agri-environnementaux dans le cadre d'une MAEC qui se traduit par la mise en place d'un plan de gestion pastoral sur 5 ans.
 - **Les alpages gérés, accueillants, ouverts** (risque de fermeture du paysage si non-gestion), **vivants... représentent l'identité du territoire du massif des Bauges et participent à son attractivité touristique.** Aujourd'hui, 22 alpages pratiquent la vente-directe des produits, certains proposant également des goûters, des repas, des nuitées, des visites commentées... L'accueil et le partage des savoir-faire des agriculteurs avec le grand public sont de vrais points forts... et il reste du potentiel pour le développer dans les années à venir. Les activités de pleine nature dont la randonnée sont un des piliers du tourisme en Bauges, près de 30% des sentiers GR et GRP sont en zones pastorales et 1/3 des abris et refuges de montagne sont dans les unités pastorales. Le secteur du Haut du Four et d'Orisan culmine entre la vallée de l'Isère et le Cœur des Bauges et propose des points de vue remarquables sur le Mont-Blanc. Il est très fréquenté par les randonneurs et amoureux de la nature.

5. Concertation mise en œuvre

Le projet de desserte du Haut du four et d'Orisan a été présenté et concerté à de nombreuses occasions :

- L'animation du dossier auprès des propriétaires concernés a permis d'aboutir en fin d'année 2017 à un tracé validé par l'ensemble des propriétaires concernés (2 réunions collectives réunissant l'ensemble des parties aux dates du 02/11/2017 et du 12/12/2017).
- Le projet a été présenté pour information aux réunions du Comité de Pilotage du Plan Pastoral Territorial du massif des Bauges du 21 septembre 2017 et du 18 mars 2018. Le Comité de Pilotage s'est à chaque fois prononcé en faveur d'une desserte multifonctionnelle pour la desserte des forêts et des alpages du secteur, tel que le projet actuel l'envisage.
- Le Président du PNR du Massif des Bauges a sollicité l'avis des représentants de la profession agricole (M. le Président du GP d'Orisan, M. le Président de la SICA des Bauges, M. le Président du SITOB, M. le Président de l'Association des Agriculteurs du PNR du Massif des Bauges, M. le Président de la SEA 73, M. le Président de la Chambre d'Agriculture Savoie-Mont Blanc), par courrier en date du 07/11/2017, sur la vocation souhaitée et possible, à terme, pour les alpages du Haut du Four et d'Orisan dans l'objectif de dimensionner une infrastructure d'accès en conséquence. Les parties sollicitées ayant répondues se sont toutes prononcées pour une vocation laitière des alpages concernés, et donc en faveur d'une desserte multifonctionnelle et pérenne pour la desserte des forêts et des alpages du secteur, tel que le projet actuel l'envisage.
- Le projet a été présenté pour information au Comité restreint de la Réserve National de Chasse et de Faune Sauvage des Hautes-Bauges le 17/11/2017. Les co-gestionnaires de la RNCFS ont ainsi pu échanger sur les enjeux du projet.
- Le projet a été présenté pour information à la réunion du Comité de Pilotage Natura 2000 du secteur des « Hautes Bauges » du 09/03/2018. Il a été accueilli favorablement par le Comité de Pilotage.

6. Etudes préalables, notamment environnementales, à mener

Les études qu'ils restent à mener, notamment environnementales, avant d'envisager la réalisation du projet sont les suivantes :

- « Expertise géotechnique » concernant la stabilité du versant d'Orisan au passage du col de la Charmette. Compte-tenu de la nature des terrains, il s'agit en particulier de vérifier les conditions de faisabilité du projet à ce passage (versant Est de la montagne d'Orisan) (coût prévisionnel de l'expertise : 3 000 €).
- « Dossier loi sur l'eau » concernant la traversée du Chéran (rappel : tout projet ayant un impact direct ou indirect sur le milieu aquatique doit être soumis pour avis aux services de l'Etat, dans le cas présent à la Direction Départementale des Territoires de la Savoie [DDT 73]). Dossier à faire réaliser par un cabinet d'études (coût prévisionnel : 2 000 €).
- « Etude d'évaluation des incidences Natura 2000 complète ». Les projets de desserte en site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une étude de ses incidences sur la faune, la flore, les habitats... Ce dossier, à faire réaliser par un cabinet d'études avec l'appui du Parc (mise à disposition de données environnementales), doit également être instruit par les services de la DDT 73 (coût prévisionnel : 5 000 €).
A noter que des éléments Natura 2000 figure déjà dans le PLU de la Commune de Cléry qui a intégré le tracé du projet dans son plan de zonage. Ces éléments seront à reprendre dans le dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 à faire réaliser.
- « Demande d'examen au cas par cas » pour savoir si le projet doit être soumis à évaluation environnementale (étude d'impact + enquête publique).

Sur ce point, considérant :

- que le projet doit faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 complète qui permettra d'intégrer le projet au regard de l'ensemble des enjeux environnementaux en présence (enjeux d'intérêt communautaire et autres enjeux),
- que certains des éléments exigés dans le contenu d'une étude d'impact au sens du R122 du Code de l'Environnement ne sont pas pertinents au regard du projet de desserte envisagé (effets du projet sur l'air, le bruit, la consommation énergétique, la commodité du voisinage à savoir les bruits, les vibrations, les odeurs, les émissions lumineuses, ou encore l'hygiène, la santé, la sécurité, la salubrité publique...),
- que le projet a déjà fait l'objet d'une large concertation,

l'avis du PNR du Massif des Bauges est qu'il n'est pas nécessaire de soumettre ce projet à évaluation environnementale supplémentaire (étude d'impact + enquête publique au sens du R122 du Code de l'Environnement), disproportionnée et pouvant remettre en cause la dynamique collective engagée.

Le PNR du Massif des Bauges transmet à l'Autorité Environnementale le dossier de demande d'examen au cas par cas constitué des pièces suivantes :

- courrier du Président du PNR du Massif des Bauges,
- formulaire de demande (formulaire *Cerfa* n° 14734*03) + annexes
- note de présentation du projet (présent document)
- Avis du Délégué régional de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges
- Avis du Directeur de l'Agence territoriale ONF Savoie / de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

7. Scénarii budgétaires et de maîtrise d'ouvrage

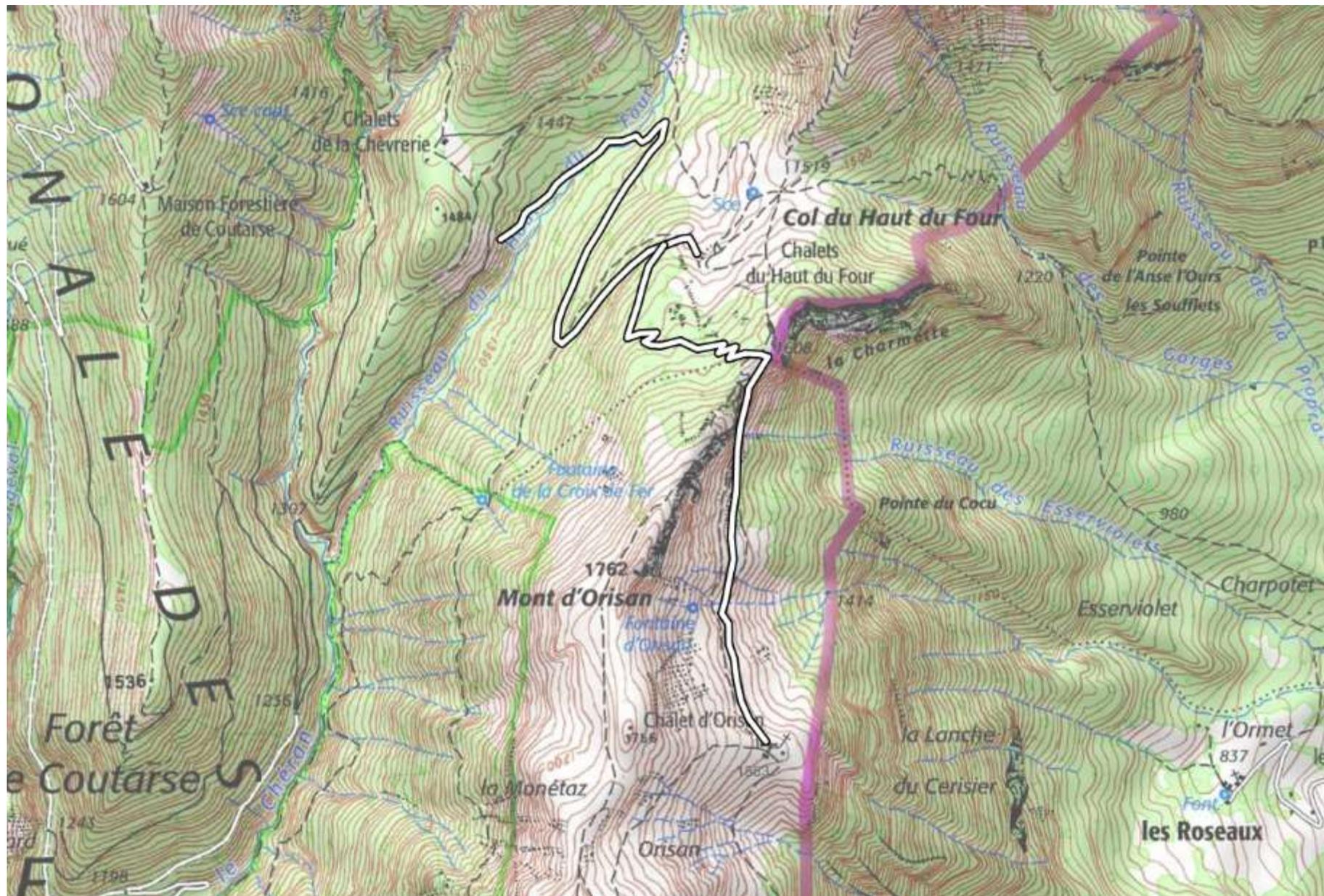
Le projet de desserte du Haut du Four et d'Orisan fait actuellement l'objet de deux scénarii budgétaires et de maîtrise d'ouvrage (cf. annexe 3).

Selon ces 2 scénarios et sous réserve de l'obtention des aides envisagées, l'autofinancement à supporter par les propriétaires privés est de l'ordre de 200 000 €.

ANNEXE 1 : Tracé du projet de route sylvopastorale du Haut du Four et d'Orisan

Tracé validé par l'ensemble des propriétaires concernés en fin d'année 2017.

Réalisation : PP - PNR MB, fév. 2018



SCENARIO 1 2 Maîtres d'Ouvrage différents : propriétaires + SICA

	Coût prévisionnel HT	Coût prévisionnel TTC	Longueur (ml)	Ratio coût € / m	Plafond	Dépense éligible		Taux	Aide prévisionnelle	Reste à charge TTC	Remarque	Maître d'ouvrage prévisionnel
Etudes préalables : - dossier loi sur l'eau (2 000 €) - évaluation des incidences N2000 (5 000 €) - étude d'impact ? (15 000 €) - avis du service RTM (1 000 €) - étude géotechnique ?		23 000 €	-	-	10% du coût des travaux pasto	17 760 €	(sur le montant TTC)	70%	12 432 €	10 568 €	si possible d'imputer la totalité des études préalables sur le FEADER Pasto	SICA pour le compte des exploitants membres de la SICA, avec l'autorisation écrite des propriétaires du foncier
Travaux aval forêt	167 000 € MOE comprise	200 400 €	1756	95,10	60 € / ml	105 360 €	(sur le montant HT)	60%	63 216 €	137 184 €		Propriétaires
Travaux amont pasto	148 000 € MOE comprise	177 600 €	1914	77,32	-	177 600 €	(sur le montant TTC)	70%	124 320 €	53 280 €	assiette éligible en TTC à la condition que la SICA fournisse une attestation de non-assujettissement à la TVA délivrée par la DGFIP	SICA pour le compte des exploitants membres de la SICA, avec l'autorisation écrite des propriétaires du foncier
TOTAL	315 000 €	401 000 €	3670	85,83		300 720 €			199 968 €	201 032 €		

pour les propriétaires

SCENARIO 2 1 Maître d'Ouvrage : Commune de VERRENS-ARVEY / Commune de CLERY ???
NÉCESSITÉ QUE LES TRAVAUX SOIENT DÉCLARÉS D'INTERÊT GÉNÉRAL

	Coût prévisionnel HT	Coût prévisionnel TTC	Longueur (ml)	Ratio coût € / m	Plafond	Dépense éligible		Taux	Aide prévisionnelle	Reste à charge TTC	Remarque	Maître d'ouvrage prévisionnel
Etudes préalables : - dossier loi sur l'eau (2 000 €) - évaluation des incidences N2000 (5 000 €) - étude d'impact ? (15 000 €) - avis du service RTM (1 000 €) - étude géotechnique ?		23 000 €	-	-	10% du coût des travaux pasto	14 800 €	(sur le montant HT)	70%	10 360 €	12 640 €	si possible d'imputer la totalité des études préalables sur le FEADER Pasto	Commune
Procédure de Déclaration d'Intérêt Général : - frais de publication (3 000 €) - honoraires du Commissaire Enquêteur (2 000 €)		(5 000 €)								0 €	A la charge de la Commune pétitionnaire de la demande de DIG	Commune
Travaux aval forêt	167 000 € MOE comprise	200 400 €	1756	95,10	60 € / ml	105 360 €	(sur le montant HT)	80%	84 288 €	116 112 €		Commune
Travaux amont pasto	148 000 € MOE comprise	177 600 €	1914	77,32	-	148 000 €	(sur le montant HT)	70%	103 600 €	74 000 €		Commune
TOTAL	315 000 €	401 000 €	3670	85,83		268 160 €			198 248 €	202 752 €		

pour les propriétaires et la (les) commune(s) ???

Tronçon	Propriétaire	Longueur	% du linéaire total
Tronçon 1 : depuis la route de la Chèvrerie jusqu'aux Chalets du Haut du four	MM. HORTEUR puis M. LASLAZ	1 755 m	48%
Tronçon 2 : depuis les Chalets du Haut du Four jusqu'à la limite de propriété M. LASLAZ / MM. GIRARD	M. LASLAZ	852 m	23%
Tronçon 3 : depuis la limite de propriété M. LASLAZ / MM. GIRARD jusqu'au chalet d'Orisan	MM. GIRARD	1 060 m	29%
	TOTAL	3 667 m	

ANNEXE 4 : Chiffrage estimatif des travaux
Tronçon 1 : depuis la route de la Chèvrerie jusqu'aux Chalets du Haut du four

Réalisation : Cabinet ACAH, fév. 2018



ACAH SAS

ALPES CONSEILS EN AMENAGEMENTS ET HYDROGEOLOGIE

Tél 06 25 51 31 97 Jlsimond@orange.fr

PISTE D'ACCES AUX ALPAGES DES HAUTS DU FOUR

	QTE	UNITE	PU HT	PT HT
Installation de chantier	1	F	3 000,00 €	3 000,00 €
Installation panneau financeurs	1	F	300,00 €	300,00 €
			sous total 1	3 300,00 €

Abatage arbres et rangement	70	H	50,00 €	3 500,00 €
Ouverture piste 3,5 m PT < 30%	220	ml	10,00 €	2 200,00 €
Ouverture piste 3,5 m 30% < PT < 45%	630	ml	14,00 €	8 820,00 €
Ouverture piste 3,5 m 45% < PT < 75 %	810	ml	18,00 €	14 580,00 €
Ouverture piste 3,5 m 75% < PT < 100 %	210	ml	22,00 €	4 620,00 €
Plus-value minage ou BRH	1050	ml	22,00 €	23 100,00 €
Evacuation matériaux non foisonnés	1500	m3	8,00 €	12 000,00 €
Evacuation et mise en place de matériaux rocheux non foisonnés	2000	m3	11,00 € 4,00	22 000,00 €
Fourniture et pose géotextile	3000	m²	€	12 000,00 €
Fourniture et mise en place d'un pont cadre 2,5/1,5/6	1	F	10 000,00 €	10 000,00 €
Fournitures et pose enrochement pris sur site	150	m3	28,00 €	4 200,00 €
Fournitures et pose buse ø 400 ecopal avec tête enrochement	66	ml	100,00 €	6 600,00 €
Fournitures et pose buse ø 600 ecopal avec tête enrochement	20	ml	150,00 €	3 000,00 €
Confection redent départ piste	1	F	1 000,00 €	1 000,00 €
Broyage matériaux et mise en place	6600	m²	1,00 €	6 600,00 €
Compactage chaussée tout venant avant et après pose	1870	ml	1,00 €	1 870,00 €
Fournitures et pose cunettes métalliques type REVERDO	16	H	370,00 €	5 920,00 €
Engazonnement talus	7480	m²	0,70 €	5 236,00 €
Régie pelle mécanique > 20 tonnes	30	H	110,00 €	3 300,00 €
			sous total 2	150 546,00 €

TOTAL DES TRAVAUX HT :	153 846,00 €
Maitrise d'œuvre 8 % des travaux :	12 307,68 €
TOTAL GENERAL HT :	166 153,68 €
TVA 20% :	33 230,74 €
TOTAL TTC :	199 384,42 €

ACAH SAS 225 chemin de la Plantée 73420 DRUMETTAZ

SIREN RCS CHAMBERY - APE

ANNEXE 5 : Chiffrage estimatif des travaux
Tronçon 2 et 3 : depuis les Chalets du Haut du Four jusqu'au chalet d'Orisan

Réalisation : Cabinet ACAH / SEA 73, sept. 2017



ACAH SAS

ALPES CONSEILS EN AMENAGEMENTS ET HYDROGEOLOGIE

Tél 06 25 51 31 97

jlsimond@orange.fr



Projet de desserte pastorale de l'alpage d'Orisan via la Charmette
Communes de Verrens Arvey et Cléry

Chiffrage estimatif réalisé suite à visite de terrain le 8 septembre 2017 par ACAH SAS et la SEA 73

POSTES DE DEPENSES	QUANTITE	UNITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
Installation chantier	1	u	4000	4000
Fourniture et pose de panneau publicitaire (financeurs)	1	u	150	150
Fourniture et pose panneau B0 et barrière sur socle béton	1	u	1800	1800
Abattage et rangement branchage	50	h	55	2750
Ouverture piste 0%<PT<30%	560	ml	12	6720
Ouverture piste 30%<PT<45%	823	ml	16	13168
Ouverture piste 45%<PT<75%	275	ml	20	5500
Ouverture piste 75%<PT<100%	323	ml	27	8721
Plus-value minage (BRH)	948	ml	20	18960
Evacuation avec mise en place de matériaux non foisonnés < 2 km (m3)	2290	m ³	10	22900
Fourniture et pose de renvois d'eau métalliques type "Reverdo"	30	u	380	11400
Broyage matériaux rocheux et mise en place	1985	ml	3	5955
Fourniture et mise en place d'enrochement pris sur site (<2 km)	30	m3	42	1260
Fourniture et mise en place d'enrochement maçonnée pris sur site (<2 km)	80	m3	100	8000
Fourniture et mise en place de béton ferrailé	10	m3	350	3500
Fourniture et pose buse diam. 400 PEHD	9	ml	85	765
Compactage chaussée avant et après empierrement	1985	ml	1,7	3374,5
Engazonnement des talus	5955	m ²	1	5955
Traitement falaise (impact paysager)		forfait	6000	6000
Régie pelle mécanique	50	heures	115	5750
			TOTAL HT	136628,5
			MAITRISE D'ŒUVRE	10930,28
			TOTAL GENERAL HT	147558,78
			TVA 20%	29511,756
			TOTAL GENERAL TTC	177070,54

ACAH SAS 225 chemin de la Plantée 73420 DRUMETTAZ
 SIREN 803 748 078 RCS CHAMBERY - APE 7112 B